

FAITS SAILLANTS

La composition de la fonction publique québécoise en 2022-2023

- En fin d'exercice financier, l'effectif de la fonction publique était réparti, outre l'Assemblée nationale, entre 23 ministères et 65 organismes et il était présent dans l'ensemble des régions du Québec.
- Total de 64 231 équivalents temps complet (ETC) :
 - 54 843 réguliers¹ ;
 - 7 852 occasionnels ;
 - 1 535 étudiants et stagiaires².
- Répartition de l'ensemble des ETC par catégories d'emplois :
 - Haute direction (1,2 %) ;
 - Cadres (5,9 %) ;
 - Professionnels (42,8 %) ;
 - Enseignants (0,6 %) ;
 - Techniciens (24,2 %) ;
 - Personnel de bureau (13,6 %) ;
 - Agents de la paix (5,1 %) ;
 - Ouvriers (4,2 %) ;
 - Étudiants et stagiaires (2,4 % ²).

L'évolution de l'effectif en ETC de 2018-2019 à 2022-2023

- L'effectif de la fonction publique s'est accru de 9,4 %, entre 2018-2019 et 2022-2023, ce qui représente 5 518 ETC de plus :
 - L'effectif régulier a augmenté de 12,1 %, entre 2018-2019 et 2022-2023, soit une hausse de 5 927 ETC.
 - L'effectif occasionnel a diminué de 4,6 %, entre 2018-2019 et 2022-2023, soit une baisse de 381 ETC.
 - L'effectif étudiant et stagiaire a diminué de 1,9 %, entre 2018-2019 et 2022-2023, soit une baisse de 30 ETC³.

1. Lorsqu'il est utilisé avec les mots *personnel*, *effectif* ou *employé*, l'adjectif « régulier » désigne ici le personnel à statut permanent ou temporaire.

2. En raison de l'arrondissement, la somme des ETC, comme celle des pourcentages, n'est pas toujours égale à 100.

3. Les étudiants et les stagiaires ne sont assujettis à aucune forme de contrôle de l'effectif.

L'évolution de l'effectif régulier en nombre de personnes de mars 2019 à mars 2023

- L'effectif régulier comptait 60 621 personnes en mars 2023. Il s'agit d'une hausse de 13,8 %, depuis mars 2019, soit 7 328 personnes de plus.

L'effectif régulier : les catégories d'emplois, le sexe et l'âge

- De mars 2019 à mars 2023, la proportion des professionnels a continué d'augmenter (de 42,9 % à 46,9 % de l'effectif régulier en nombre de personnes) par rapport à celle des techniciens (de 24,4 % à 25,2 % de l'effectif régulier) et celle du personnel de bureau (de 14,0 % à 11,3 % de l'effectif régulier).
- Les femmes comptaient pour 60,7 % de l'effectif régulier en mars 2023, comparativement à 58,8 % en mars 2019.
- La proportion de femmes occupant des emplois de haute direction est maintenant de 50,3 % en mars 2023. La proportion des cadres féminines dans l'effectif régulier a atteint 50,4 % en mars 2023, soit un accroissement de 2,2 points de pourcentage depuis mars 2019.
- La proportion des moins de 35 ans se situait à 15,2 %, en mars 2023, contre 16,2 % en mars 2019.
- L'âge moyen de l'effectif régulier se situait à 46,0 ans, en mars 2023, en diminution de 0,2 an par rapport à mars 2019.

Le nombre de départs à la retraite

- Le nombre de départs à la retraite se situait à 1 816, en 2022-2023, comparativement à 1 912, en 2018-2019, soit une baisse de 96.

L'embauche de personnes membres de groupes cibles se poursuit

- La proportion d'embauches de membres d'au moins un groupe cible (membres de minorités visibles et ethniques, anglophones, Autochtones, personnes handicapées) dans l'ensemble du personnel régulier recruté, se situait à 27,0 %, pour l'année 2022-2023, soit une augmentation de 7,8 points de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2018-2019.
- La proportion d'embauche de membres des minorités visibles et ethniques se situait à 24,8 %, en 2022-2023, soit une augmentation de 7,5 points de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2018-2019.